

ORDONNANCE COLLECTIVE

Code : CIUSSSCN-OC-2020-01

Date d'émission originale: 2020-02-12

Date de révision prévue : 2023-02-12

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2020-01 : Initier le traitement de la syphilis chez une personne asymptomatique infectée et auprès des partenaires d'une personne atteinte

Objet : Initier le traitement de la syphilis chez une personne asymptomatique infectée et auprès des partenaires d'une personne atteinte

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles		2020-01-30
Le comité de pharmacologie		2019-12-11
Le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers		2019-11-07
Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens		2020-02-12

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale exerçant au CIUSSS de la Capitale-Nationale possédant les compétences professionnelles requises, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
X	Direction de santé publique (DSPu)	Équipe SIDEp
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)	
	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	
	Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMD)	
	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSI-SP)	
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Clientèle de 14 ans et plus vulnérable aux ITSS prise en charge aux services intégrés de dépistage et de prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (SIDEp) ayant une infection à la syphilis asymptomatique ainsi que les partenaires d'une personne atteinte.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne asymptomatique;
- Initier des mesures diagnostiques à des fins de dépistage dans le cadre d'une activité découlant de l'application de la Loi sur la santé publique;
- Exercer une surveillance clinique et un suivi infirmier;
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

INDICATIONS

- Personne de 14 ans et plus asymptomatique ayant eu un résultat réactif à un test tréponémique en présence d'un résultat non réactif dans les 12 derniers mois;
- Personne de 14 ans et plus asymptomatique avec antécédent de syphilis (test tréponémique connu positif) ayant eu une augmentation de 2 dilutions (ex. : 1 :2 à 1 :8) ou plus du RPR depuis le dernier résultat disponible dans les 12 derniers mois;
- Personne de 14 ans et plus asymptomatique identifiée comme partenaire sexuel d'une personne ayant une infection à la syphilis.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Traiter les personnes infectées ou potentiellement infectées à la syphilis.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical : *Initier le traitement de la syphilis chez une personne asymptomatique infectée et auprès des partenaires d'une personne atteinte* du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Diriger vers un médecin ou une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne en présence de :

- Personne symptomatique;
- Personne atteinte dont le dernier dépistage de la syphilis remonte à plus de 12 mois;
- Femme enceinte ou qui allaite (référer à un médecin ou IPSPL en urgence);
- Personne de moins de 14 ans;
- Allergie à la pénicilline confirmée ou suspectée.

COMMUNICATION AVEC LE MÉDECIN TRAITANT

Si indiqué, l'infirmière peut aviser le médecin traitant selon entente avec la personne traitée.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

- Claudia Dumas, conseillère en soins infirmiers, Direction de la santé publique, CIUSSSCN
- Lucie Deshaies, MD, M.S., Direction de la santé publique, CIUSSSCN
- Sarah-Maude Fournier, infirmière clinicienne, Direction de la santé publique, CIUSSSCN
- Maryse Mathieu, conseillère-cadre en soins infirmiers, Direction des soins infirmiers et de la santé physique, CIUSSSCN
- Valérie Richer, assistante du supérieur immédiat, Direction de la santé publique, CIUSSSCN
- Nathanaëlle Thériault, M.D., M. Sc, FRCPC, médecin-conseil, Direction de la santé publique, CIUSSSCN
- Marie-Louise Vachon, M.D. microbiologiste-infectiologue, CHU de Québec

INESSS. (2017). Outil d'aide à la décision en cas d'allergies aux Pénicillines. Disponible sur le web à l'adresse suivante : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Medicaments/INESSS_Outil_aide_decision_Allergie_penicilines.pdf

INSPQ. (2015). Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de la syphilis. Disponible sur le web à l'adresse suivante : https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1958_Analyses_Depistage_Syphilis.pdf

MSSS. (2019). Estimation du risque associé aux activités sexuelles – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000097/?&txt=itss&msss_valpub&date=DESC

MSSS. (2017). Guide québécois de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000090/>

MSSS. (2017). ITSS à rechercher selon les facteurs de risque décelés – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000098/>

MSSS. (2017). Les partenaires sexuels, il faut s'en occuper ! – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000099/>

MSSS. (2017). Prélèvements et analyses recommandés en fonction de l'infection recherchée chez les personnes asymptomatiques (dépistage) – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000102/>

INESSS. (2016) .Traitement pharmacologique. ITSS – Syphilis. Disponible sur le web à l'adresse suivante : https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Outils/Guides_ITSS/ITSS_Syphilis_WEB_FR.pdf

MSSS. (2016). Renseignements complémentaires – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000103/>

MSSS. (2016). Vaccination et ITSS – Intervention préventive relative aux ITSS. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000104/>

OIIQ. (2015). Le champ d'exercices et les activités réservées des infirmières et infirmiers. 3^e édition. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <https://www.oiiq.org/documents/20147/1306047/1466-exercice-infirmier-activites-reservees-web+%282%29.pdf/84aaaa05-af1d-680a-9be1-29fcde8075e3>

MSSS. (2014). Guide d'intervention sur les infections transmissibles sexuellement à déclaration obligatoire - Édition 2014. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000100/>

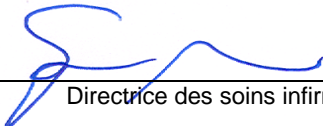
IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Non applicable.


IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Président du CMDP.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE

 Directrice des soins infirmiers et de la santé physique	2020-02-12 Date
--	--------------------

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)

 Président du CMDP	2020-02-12
--	------------